

Pyrénées-Orientales - #Dossier - Manque de places en Instituts médico-éducatifs : "Au Soler, une centaine d'enfants sur liste d'attente"

ABONNÉS 



Roland Monier, directeur du pôle handicap et parcours de l'association Joseph Sauvy. / Nicolas Parent - Nicolas Parent

Social, Perpignan, Le Soler

Publié le 21/02/2021 à 14:33 , mis à jour à 15:21



Roland Monier est le directeur du pôle handicap et parcours de l'association perpignanaise Joseph-Sauvy. Il gère les établissements dédiés aux enfants et adultes souffrant de déficience intellectuelle dont les IME de Bompas (Aristide Maillol), Port-Vendres (La Mauresque) et Le Soler (Al Casal). Il analyse la problématique du manque de places dans ces instituts médico-éducatifs.

Quels sont les publics qui peuvent intégrer les instituts médico-éducatifs ?

Il existe quelques différences d'un IME à l'autre. Par exemple à Maillol, nous préparons des jeunes à entrer dans le monde du travail. À La Mauresque et à Al Casal, nous recevons des enfants âgés de 6 à 20 ans. Nous pouvons même les garder au-delà de 20 ans, s'ils ne trouvent pas de place dans le monde adulte. Ce qui nous empêche de prendre de nouveaux enfants.

Le manque de places en IME est donc bien réel ?

Bien sûr. Et c'est un phénomène assez récent qui s'explique par l'amélioration des diagnostics. C'est-à-dire que des troubles liés, par exemple, à l'autisme sont bien mieux décelés aujourd'hui qu'avant. Après, les Maisons départementales des personnes handicapées (MDPH) proposent des notifications en fonction de la pathologie et orientent les jeunes vers nos centres, ou d'autres s'ils sont mieux adaptés.

Quel est le degré de cette carence de capacité d'accueil ?

Si je prends le cas du Casal, nous avons 70 places. Nous accueillons aujourd'hui 76 jeunes. Nous avons une centaine d'enfants inscrits sur la liste d'attente. Les plus anciens attendent depuis 2017. C'est considérable mais, encore une fois, nous gardons les enfants jusqu'à leurs 20 ans. En moyenne, par an, seulement une dizaine de places en IME sont disponibles.



Nous cherchons à entrer dans l'école inclusive



Comment résoudre ce problème ?

Deux solutions. La première est la création de places par l'Agence régionale de santé. Mais c'est un coût très élevé, environ 250€ par jour. Nous cherchons également à entrer dans l'école inclusive. En d'autres termes, l'idée est de sortir certains enfants de nos établissements pour les envoyer dans le milieu scolaire classique tout en les accompagnant, évidemment. Ce qui permettrait aussi de mieux faire comprendre le handicap au plus grand nombre, tant chez les enfants que chez les enseignants.

Cette seconde option semble difficilement adaptable aux enfants les plus lourdement atteints, non ?

C'est évident, certains ne pourront pas inclure ce dispositif. Mais, au Casal, sur 70 jeunes, un certain nombre n'a pas besoin d'être tout le temps dans l'IME. Ces petits pourraient tout à fait partager leur temps dans le milieu ordinaire que ce soit en crèche ou dans des centres de loisirs.

Quand cette solution alternative pourrait-elle voir le jour ?

Cela prend du temps car il faut éduquer tous ceux qui ne sont pas habitués au handicap. Mais aussi rassurer les familles des enfants concernés. À l'école du Soler, une unité d'enseignement élémentaire autisme a été créée. Une dizaine d'enfants est réunie, mais l'objectif est de les intégrer dans les autres classes. En septembre prochain, une équipe médico-sociale aura pour mission d'expliquer dans les différents établissements scolaires ce que sont réellement le handicap et le principe d'inclusion.

Recueilli par Diane Sabouraud

[VOIR LES COMMENTAIRES](#)